

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2025_2_16

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Présents : 12

Votants : 14

**Objet : Appel à projets
"Fonds Cantal Solidaire
2027 : Réaménagement
espace public et
développement de l'offre
santé"**

SEANCE DU VENDREDI 04 AVRIL 2025.

L' an deux mille vingt cinq, le vendredi 04 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Date de convocation du : 25 Mars 2025

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Monsieur ROUX Hervé

Pouvoirs :

Madame COLOMB Yvette a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel

Absent(s) : Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Monsieur ROFFY Jacques

Excusé(s) : Madame COLOMB Yvette, Madame PRADEL Céline, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Françoise FOUSSAT

Présentation du projet :

Le projet consiste au réaménagement espace public et développement de l'offre santé.
Le montant total de l'opération prévisionnelle s'élève à 425 000€ ht.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du Conseil Département du Cantal dans le cadre du "Fonds Cantal Solidaire 2027" à hauteur de 127 500€.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter l'aide du département dans le cadre du Fonds Cantal Solidaire 2027 à hauteur de 127 500 € pour cette opération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec cette demande.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

A large, handwritten signature in black ink, which appears to be "J.F. Rodier", is written over the printed name and extends across the page.